

Appel à candidatures

# Résidence d'artistes sonores

Appel ouvert du **16 avril au 16 mai 2025**.

La **Cellule Art, Sciences et Innovation** de l'Université de Liège lance un appel à candidatures pour un projet de résidence de deux artistes sonores durant l'été 2025, **entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 2025** en partenariat avec le **Lëtzebuerg City Museum** de la Ville de Luxembourg, le **Mémorial de Verdun** et le **Patrimoine Culturel Mondial Völklinger Hütte**. Deux artistes seront sélectionnés et réaliseront chacun deux capsules sonores, soit un total de quatre capsules, chacune mettant en valeur un lieu partenaire. Cette résidence a lieu dans le cadre du projet **Interreg Grande Région VI GRACE**.

## Projet Interreg Grande Région VI GRACE (Greater Region Artistic and Cultural Education)

Le projet GRACE – Interreg VI Grande Région réunit 25 partenaires socioculturels de la Belgique, la France, l'Allemagne et le Luxembourg. Sur trois ans, GRACE vise à promouvoir une éducation artistique et culturelle avec des actions transfrontalières pour les habitants de la Grande Région, visant à renforcer le sentiment d'appartenance et à valoriser le patrimoine culturel. En impliquant le public à travers l'art urbain, les spectacles vivants et l'art numérique, GRACE innove sur la place du public dans les œuvres artistiques. Des formats inclusifs seront développés pour atteindre un public large, y compris les populations vulnérables. GRACE encourage la multiculturalité, le multilinguisme, l'intergénérationnel et l'écologie, tout en offrant une plateforme d'échange et de collaboration pour développer de nouvelles méthodes d'éducation artistique et culturelle.

## 1. Cadre général

### a. Le projet

L'un des artistes réalisera deux capsules sonores au sein des musées de **l'Université de Liège** et du **Mémorial de Verdun**. L'autre artiste créera également deux capsules, consacrées respectivement au **Lëtzebuerg City Museum** et au **Patrimoine Culturel Mondial Völklinger Hütte**.

Cette résidence artistique explore la création de capsules sonores, élaborées à partir des sons collectés dans les musées. L'objectif est de composer une mosaïque sonore qui capte la vie intérieure des musées et l'impact qu'ils exercent sur ceux qui les fréquentent. Nous espérons ainsi offrir une nouvelle perspective sur ces lieux culturels, en leur donnant une dimension plus poétique.

Les artistes pourront explorer différents univers sonores, tel que les ambiances avant l'ouverture ou après la fermeture, les bruits de pas et les conversations des visiteurs, les routines des équipes, les résonances des salles vides, les sons émanant des œuvres elles-mêmes, les témoignages de visiteurs, d'employés, de guides ou encore des extraits d'audio-guides ou de visites commentées ou même des descriptions vocales des pièces exposées, etc.

Elles seront mises à disposition du public sur le site du projet GRACE pour mettre en valeur les musées ainsi que sur des plateformes d'écoute. Elles pourront également être valorisées au sein des lieux partenaires et proposées aux visiteurs pour l'écoute lors d'évènements particuliers tels que la Nuit des musées 2026.

Pour conclure le projet, les capsules sonores pourront être diffusées sur la radio liégeoise 48fm dans l'émission « A Bonobo's Life ». Les artistes y partageront leur approche artistique et leur processus de création. Les capsules et les témoignages des artistes pourraient également être restitués sous forme de podcast.

En complément, chaque artiste devra rédiger une **note de partage de sa démarche**, destinée au public. Ce document comprendra une section dédiée aux choix artistiques et aux intentions qui ont guidé la création des capsules sonores, ainsi qu'une partie technique détaillant les méthodes d'enregistrement, de montage et les outils utilisés. Cette note aura

une double vocation : enrichir l'écoute en offrant un éclairage sur la démarche créative et inspirer les amateurs de création sonore, ainsi que toute personne curieuse de découvrir les coulisses de la production des capsules.

Par ailleurs, les capsules pourront servir de source d'inspiration ou d'exemples dans le cadre d'ateliers créatifs que les partenaires se réservent le droit d'organiser.

## b. Les objectifs

Le projet a pour objectifs de :

- Valoriser le patrimoine de la Grande Région notamment les collections de l'Université de Liège, du Mémorial de Verdun, du Lëtzebuerg City Museum et du Patrimoine Culturel Mondial Völklinger Hütte.
- Proposer au public une nouvelle manière de percevoir les espaces muséaux.

# 1. Présentation des musées

## 1ère résidence se déroulant à Liège et à Verdun

### ***Les collections et les musées de l'Université de Liège, Belgique***

L'Université de Liège abrite un patrimoine scientifique et artistique riche, réparti entre plusieurs musées et collections. Si certaines collections sont muséalisées et connues du grand public, la plupart d'entre elles restent méconnues, conservées au sein des départements et services universitaires. Issues d'horizons variés, ces pièces, réparties sur les différents sites de l'université, forment un patrimoine précieux, enrichi au fil des deux siècles d'histoire de l'Institution.

Retrouvez plus d'informations sur les collections et les musées de l'ULiège ici :

<https://www.musees.uliege.be/>

### ***Le Mémorial de Verdun, France***

Le Mémorial de Verdun est un musée consacré à la bataille de Verdun de 1916, offrant une perspective franco-allemande sur ce conflit majeur de la Première Guerre mondiale. À travers plus de 2 000 objets, dont des uniformes, des équipements militaires et des véhicules, il retrace le quotidien des soldats au front. Le parcours du musée s'organise sur

trois niveaux. Le rez-de-chaussée plonge les visiteurs dans l'histoire de la bataille et la vie des combattants, avec des expositions sur l'artillerie et la logistique militaire. Le premier étage explore le rôle du commandement, les services de santé et l'aviation, tout en retraçant l'histoire du Mémorial lui-même. Enfin, le dernier étage mène à une terrasse offrant une vue panoramique sur le champ de bataille, accompagnée d'explications sur les lieux emblématiques des combats. En plus du Mémorial, les visiteurs peuvent également découvrir le fort de Douaumont et le fort de Vaux.

Retrouvez plus d'informations sur leur site : <https://memorial-verdun.fr/fr>.

## **2ème résidence se déroulant au Luxembourg et à Völklinger Hütte**

### ***Le Lëtzebuerg City Museum, Luxembourg***

Le Lëtzebuerg City Museum retrace plus de 1000 ans d'histoire de la ville de Luxembourg à travers une exposition permanente intitulée *The Luxembourg Story*, qui explore l'évolution de la ville depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui. Cette exposition immersive s'appuie sur des artefacts, des documents d'archives, des maquettes urbaines animées et de nombreux dispositifs interactifs pour faire revivre les grandes étapes de l'histoire de la capitale.

Inauguré le 22 juin 1996, le musée prend place dans un ensemble de quatre maisons patriciennes datant des XVIIe au XIXe siècles, subtilement intégrées à une architecture contemporaine. Il se distingue aussi par son ascenseur panoramique spectaculaire et sa localisation unique sur la Corniche, au cœur des quartiers historiques de la Ville.

Retrouvez plus d'informations sur le site du musée : [www.citymuseum.lu](http://www.citymuseum.lu).

### ***Le Patrimoine Culturel Mondial Völklinger Hütte, Allemagne***

L'usine sidérurgique de Völklinger Hütte, située en Allemagne, a cessé ses activités en 1986. Elle est devenue un site culturel majeur, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1994. Aujourd'hui, elle se distingue comme la seule usine sidérurgique intégralement préservée de l'époque de l'industrialisation.

Le site offre aux visiteurs une immersion dans l'histoire industrielle à travers des installations impressionnantes, telles que des hauts fourneaux, des cheminées et des salles des machines. Outre son patrimoine industriel, la Völklinger Hütte accueille régulièrement

des expositions d'art contemporain, des concerts et divers événements culturels. Actuellement et jusqu'au 17 août, le site accueille l'exposition « The true size of Africa ».

Retrouvez plus d'informations sur leur site : <https://voelklinger-huette.org/fr/>.

## 2. Déroulé de la résidence

Un calendrier précis établissant les différentes phases de la résidence sera établi avec l'artiste au début de la résidence.

### a. Lieux, dates et durée de la résidence

Chaque artiste passera trois jours sur place pour chaque lieu, soit un total de six jours par artiste. Les dates seront fixées en accord avec les partenaires entre le 1er juillet et le 31 août. L'émission de clôture de la résidence aura lieu en septembre.

1<sup>ère</sup> résidence :

- **Musées de l'Université de Liège (ULiège)**, Liège, Belgique.
- **Mémorial de Verdun**, Verdun, France.

2<sup>ème</sup> résidence :

- **Völklinger Hütte**, ancienne usine sidérurgique classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, Völklingen, Allemagne.
- **Lëtzebuerg City Museum**, Luxembourg-ville, Luxembourg.

### b. Engagements de l'artiste

L'artiste s'engage à :

- Se rendre trois jours sur place dans chacun des deux lieux.
- Proposer une forme de restitution publique (œuvre, exposition, présentation...).
- Rendre compte régulièrement aux porteurs de projet de l'état d'avancée de la résidence.

### c. Résultats

Chaque artiste doit réaliser une capsule pour chaque lieu visité (deux), chacune d'une durée comprise entre 10 et 15 minutes. Le produit doit être entièrement finalisé et prêt à l'écoute sur les supports mentionnés précédemment, sans nécessiter de manipulation supplémentaire.

### d. Matériel

L'artiste utilise son matériel personnel.

## 3. Rémunération de l'artiste

Le montant des honoraires est de **6000 € TTC** pour chacun des artistes sélectionnés (incluant la création, le logement, les déplacements, le per diem et la restitution). La prestation sera payée sur la base d'une facture ou demande de paiement légale établie par l'artiste.

## 4. Sélection des candidat·e·s

### a. Éligibilité des candidat·e·s

Le candidat·e doit :

- Être en mesure d'établir une facture ou une demande de paiement légale aux porteurs du projet.
- Être disponible aux dates et aux lieux pour la durée définie.
- Avoir au minimum 18 ans au moment où commence la résidence.
- Être capable de s'exprimer en français ou en allemand. L'anglais est un atout.
- Être titulaire d'une assurance type responsabilité civile ou professionnelle.
- Être en possession d'un extrait récent de casier judiciaire. Il sera réclamé auprès du candidat sélectionné mais il n'est pas nécessaire de l'inclure dans la candidature.

## b. Critères de sélection

Les candidatures seront départagées sur l'originalité, la créativité du projet en ce compris la note du partage, sur la pertinence de celui-ci quant à la mise en valeur des espaces muséaux visités et du patrimoine de la Grande Région.

## c. Dossier de candidature à remettre

Les candidat·e·s soumettent une présentation écrite du projet sonore (en ce compris la note de partage (maximum deux pages), éventuellement accompagné d'un exposé sonore d'une durée de deux minutes maximum.

En plus, il est attendu les pièces suivantes :

- Le curriculum vitae de l'artiste.
- Un portfolio artistique (exemple de création précédente, sous forme d'un lien écoutable).
- Une copie d'une pièce d'identité de l'artiste.

Le tout doit être rédigé en français ou en allemand. L'anglais est également accepté.

## d. Modalités d'envoi et délai

Le dossier de candidature doit être envoyé par courriel à l'adresse suivante :

[Gloria.sagaradze@uliege.be](mailto:Gloria.sagaradze@uliege.be)

La date limite pour déposer sa candidature est fixée au 15 mai 2025 à minuit (heure de Bruxelles). Un accusé de réception par courriel sera envoyé dans un délai d'une semaine après réception des dossiers. Seuls les dossiers complets et remis dans les délais seront recevables.

## e. Jury et sélection

La sélection de l'artiste sera confiée à un jury transfrontalier, incluant un·e représentant·e de la Cellule Arts, Sciences & Innovation, un·e représentant·e du Pôle muséal & culturel de

l'ULiège, un·e représentant·e de la ville de Metz, un·e représentant·e du Lëtzebuerg City Museum, un·e représentant·e du Mémorial de Verdun et un·e représentant·e du Patrimoine Culturel Mondial Völklinger Hütte. Ce jury évaluera les expériences et références de chaque candidat·e, ainsi que la pertinence des projets proposés.

## 5. Calendrier

- Le 16 mai à minuit : date limite de candidature.
- Entre le 16 mai et le 30 mai : réunion du jury et choix des deux artistes.
- Au plus tard le 4 juin : notification aux l'artistes retenu·es.
- Entre le 1<sup>er</sup> juillet 1 et le 31 aout : déroulement de la résidence.
- Septembre : Clôture du projet et restitution.

## 6. Conditions générales

### a. Annulation

En cas d'annulation de sa participation par l'artiste, pour quelque motif que soit, aucun dédommagement ne lui sera offert.

En cas d'annulation de la résidence par les porteurs de projet, pour quelque motif que soit, aucun dédommagement ne sera offert à l'artiste hormis le remboursement de ses frais de déplacement déjà engagés sur la base de pièces justificatives.

### b. Liberté de diffusion, Cession de droits d'exploitation et Communication

Les partenaires du projet jouissent d'une totale liberté de diffusion des délivrables produits dans le cadre de la résidence.

Le candidat sélectionné accepte de céder, sous son nom, aux partenaires les droits de représentation de l'œuvre ainsi créée notamment à des fins de promotion et de communication, sur Internet, à la télévision, à la radio, par tous moyens existants ou à venir,

sous toutes formes et/ou tous supports connus ou inconnus à ce jour, à l'exclusion de toute exploitation commerciale.

Il s'engage à mentionner « INTERREG VI - GRACE » sur sa communication autour de l'œuvre et selon les modalités qu'il lui seront communiquées par les organisateurs.

### c. Droits de la propriété intellectuelle

Le candidat garantit aux organisateurs que son œuvre respectera le droit de la propriété intellectuelle et qu'il détiendra les droits et autorisations nécessaires. Le candidat déclare que sa création restera libre de droit et ne sera pas déposée dans un organisme de dépôt tel la SABAM. En conséquence, les partenaires n'auront pas à leur charge les droits d'auteur ni le paiement de ceux-ci.

## 7. Contacts

Toute question concernant le présent appel peut être adressée à l'Université de Liège :  
[Gloria.sagaradze@uliege.be](mailto:Gloria.sagaradze@uliege.be).



Weltkulturerbe  
Völklinger Hütte



LËTZEBUERG  
CITY  
MUSEUM

